

La téléconsultation et le télésoin *en pratique*

Action de formation réalisée selon les articles L.6313-1 et 6313-2 du Code du travail

Cette nouvelle formation s'adresse aux professionnels de santé médicaux et paramédicaux souhaitant maîtriser les informations essentielles pour un démarrage efficace et rapide de la téléconsultation et du télésoin. Au-delà des informations réglementaires, elle propose une familiarisation avec les outils et des simulations de cas d'usages concrets de téléconsultation et de télésoin. Les modules de spécialisation au choix permettront aux professionnels de connaître les indications, contre-indications, bonnes pratiques et astuces d'organisation de la téléconsultation et du télésoin pour des pratiques adaptées, efficaces, éthiques et sécurisées. L'ensemble des contenus pédagogiques présentés reposent sur les témoignages et recommandations élaborées par les professionnels de santé du Collectif Téléconsultation initié et animé par Catel.

A propos de Catel, organisme de formation

Catel accompagne depuis 20 ans les professionnels de santé dans l'acquisition de compétences utiles au développement concret de leurs usages d'e-santé. Centre de formation depuis 2016, nous proposons des formations pluridisciplinaires et des voyages d'études aux professionnels de santé médicaux et paramédicaux, et selon les thématiques traitées, à l'ensemble des acteurs constituant l'écosystème de la e-santé. Ces formations sont appréciées pour leur approche innovantes et pédagogiques.

Les atouts de cette action de formation :



FORMATION OPERATIONNELLE

Des informations réglementaires,
Des simulations et cas d'usages concrets
Des indications de bonnes pratiques médicales
et paramédicales selon les filières
Des astuces de pairs pour bien s'organiser



RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Exploitation des outils pédagogiques élaborés
par le Collectif Téléconsultation (checklists,
tableaux de synthèse, fiches pratiques par
métier) et accès à des contenus réservés
(vidéos, diaporamas, témoignages,...)



ASSISTANCE AUX IERS USAGES

Jusqu'à 1h d'échange individuel avec les
équipes du Catel et/ou les membres du
Collectif Téléconsultation pour être orienté(e)
dans vos premiers usages (réponses, conseils,
informations pratiques, orientation, soutien...)



COMMUNAUTE D'ECHANGE

Un forum d'échange dédié aux professionnels
ayant suivi la formation, afin de continuer
à échanger, partager vos expériences, poser
vos questions à vos pairs et aux experts et
formateurs du Collectif Téléconsultation,...

La téléconsultation et le télésoin *en pratique*

7h de formation distancielle (dont 2h en autonomie + 5h de session synchrone et interactive sur Zoom)
+ 1h assistance individuelle (sur Zoom ou par téléphone)
+ autoformation et ressources à exploiter en ligne
+ accès au forum d'échange
=> 320 euros ttc par personne



- **Formateurs** : des professionnels de santé [membres des Collectif e-santé du Catel](#), experts de ces pratiques,
- **Public** : action de formation ouverte à tous les professionnels de santé médicaux ou paramédicaux souhaitant se former à ces pratiques : en particulier aux médecins généralistes et spécialistes, aux infirmiers, aux experts des plaies et cicatrisation, aux kinésithérapeutes et aux diététiciens.
- **Prérequis** : formation ouverte à tous sans condition de niveau d'étude ou de diplôme. Connaissance préalable nécessaire de l'environnement internet et de la manipulation des outils informatiques courants.
- **Accès** : Pour suivre la formation à distance, disposer d'une connexion internet, d'un ordinateur ou d'une tablette équipée d'une caméra.
- **Positionnement individuel** réalisé avant la formation (auto-évaluation des connaissances)
- **Délivrance d'un certificat de réalisation** à l'issue de la formation.
- **Possibilité de prise en charge de la formation par votre financeur**,
- **Nature** : l'action se déroulera en inter-entreprises et en distanciel synchrone et asynchrone avec un accès continu à des ressources pédagogiques en ligne et une assistance individuelle téléphonique ou visioconférence
- **Plusieurs dates de sessions sont prévues permettant des reports d'inscription sur d'autres dates. 20 inscrits maximum par session.**

Délai de réponse : le délai minimum entre le moment de votre inscription et le début de votre formation doit être de 48 ouvrables minimum.

La formation est réalisable en intra, sur mesure, à une date de votre choix pour les professionnels médicaux ou paramédicaux de votre territoire (CPTS, GHT, département, communauté d'agglomération,...), de votre structure de soin (hôpital, EHPAD, cabinet), de votre réseau (fédération, association,...), ou pour votre clientèle (prévente/postvente).

Délai de réponse en intra : réalisable sous un mois. Nous contacter pour définir la date et les modalités de réalisation sur mesure.

1ère édition ouverte à tous

2020

Le mardi 15 décembre
de 12h00 à 15h00
+ jeudi 17 décembre
de 12h00 à 14h00

2e édition ouverte à tous

2021

Le mardi 19 janvier
de 12h00 à 15h00
+ jeudi 21 janvier
de 12h00 à 14h00

3e édition ouverte à tous

2021

Le mardi 9 février
de 12h00 à 15h00
+ jeudi 11 février
de 12h00 à 14h00

Programme de cette action de formation

Méthode :

- Un positionnement en amont du stagiaire réalisé par Quiz d'autoévaluation
- Des apports théoriques en ligne et fournis par les intervenants
- Des ressources pédagogiques élaborés par le Collectif Téléconsultation (checklists, tableaux de synthèse, fiches pratiques par métier) servant de support de formation pour chaque participant
- Des démonstrations d'outils de téléconsultation et de télé médecine
- Des retours d'expérience d'experts
- Des exemples de cas d'usage et des mises en situation
- Des temps de questions-réponses, de discussion et d'échange en synchrone
- Un forum d'échange dédié aux participants
- Une assistance aux premiers usages après la formation (jusqu'à 1h d'échange individuel avec le Catel ou un membre du collectif Téléconsultation par téléphone ou visioconférence)
- Une évaluation à chaud des connaissances acquises et un questionnaire d'évaluation à froid sera adressé 3 mois après la formation pour évaluer l'évolution des pratiques de téléconsultation et de télésoin.

Déroulé :

1. Auto-formation : 2h
2. Session 1 : 3h en synchrone
3. Session 2 : 2 h en synchrone

1. APPRENTISSAGE EN AUTONOMIE DE 2H00 (ASYNCHRONE)

PARTIE 1 - Connaître les fondamentaux de la téléconsultation et du télésoin (enjeux, atouts, réglementation, acteurs impliqués, types d'usages possibles en fonction des situations)

- **Test de positionnement** : quiz d'auto-évaluation
- **Identifier les rôles et interactions possibles des acteurs** dans le télésoin et la téléconsultation Qui fait quoi ? Quels atouts pour chacun ? Quelles différences entre téléconsultation et télésoin ?
- **Comprendre les grands principes de la réglementation et les modalités de rémunération** de ces pratiques. Règles durant la pandémie Covid-19.
- **Comprendre les différents niveaux d'usage possibles** de la téléconsultation et du télésoin. Téléconsultation simple, pluridisciplinaire, télésoin, téléconsultation assistée.

Contenus à exploiter : 5 Fiches pratiques et Recommandations du Collectif Téléconsultation (éléments synthétiques, tableaux explicatifs, fiches de synthèse).

2. SESSION 1 DE 3H00 (SYNCHRONE)

PARTIE 1 (suite) - Connaître les fondamentaux de la téléconsultation et du télésoin (enjeux, atouts, réglementation, acteurs impliqués, types d'usages possibles en fonction des situations)

- **Assimiler les atouts et enjeux** du télésoin et de la téléconsultation pour la pratique médicale/paramédicale, et pour le système de santé. Témoignage du professionnel de santé formateur, synthèse des débats du Collectif Téléconsultation. (10 minutes)
- **Compléter, approfondir, clarifier les éléments découverts en autonomie** (temps réflexif de questions, réponses et discussion - 30 minutes)
- **Savoir mettre en perspective les différents types de pratiques en téléconsultation et télésoin** : connaître les atouts et inconvénients de la téléconsultation et du télésoin suivant les situations. Acquérir des éléments d'aide à la décision pour savoir quand y avoir recours, et de quelle façon, en fonction du contexte. Savoir adapter sa pratique de la téléconsultation et du télésoin en fonction des besoins, des outils, des compétences mobilisées et du contexte. (20 minutes)

PARTIE 2 - Se familiariser avec les outils et se mettre en situation d'usage afin d'acquérir de bonnes pratiques de téléconsultation et de télésoin

- **Découvrir un ou plusieurs outils (démonstration)** : Présentation d'outils standards et de solutions recommandées par les professionnels du Collectif Téléconsultation. Ex : solutions de téléconsultation, applications sécurisées, utilisation du smartphone ou de la tablette, plateformes de collaboration, outils plus spécifiques (sac à dos de l'infirmière connectée, valise de télé médecine,...).
- **Se mettre en situation – apprentissage par simulation (1h00)**
Plusieurs cas d'usage seront présentés : un cas de téléconsultation simple / un cas d'usage en télésoin / un cas d'usage en téléconsultation assistée. Débriefing.
- **Identifier les étapes clés d'une téléconsultation : avant, pendant, après le rendez-vous (1h)**.
S'appuyer sur les bonnes pratiques et astuces synthétisées sous forme de checklist par le Collectif Téléconsultation, pour des soins à distance éthiques, efficaces, confortables et sécurisés. Conseils et informations à partager avec les patients. (30 minutes)

3. SESSION 2 DE 2H00 (SYNCHRONE)

PARTIE 3 : 1 module au choix à choisir parmi :

- **La téléconsultation en médecine générale (module métier)**
- **Ou Le télésoin dans la pratique infirmière (module métier)**
- **Ou Le télésoin en diététique (module métier)**
- **Ou Le télésoin en kinésithérapie (module métier)**
- **Ou La téléconsultation en plaies et cicatrisations (module métier)**
- **Ou Organisation collective et lancement des pratiques de téléconsultation et/ou télésoin (module organisation)**

Objectif des modules métiers : connaître les indications, contre-indications de la téléconsultation et du télésoin dans votre métier

Déroulé (2h) :

- **Découvrir les spécificités et contraintes particulières de la téléconsultation et du télésoin dans votre exercice** : Identifier les indications possibles de la téléconsultation et du télésoin pour votre pratique. Connaître les contre-indications. Bénéficier de "trucs et astuces" de pairs.
- **Disposer des informations utiles pour démarrer efficacement les premiers usages**. S'organiser et établir des relations avec les autres professionnels du territoire. Votre outil d'accompagnement pas à pas et l'assistance post-formation. Accompagnement et perspectives de progression possible (labellisation, référencement, DU télémédecine...)
- **Discuter, partager entre pairs**.

Objectif du module organisation : connaître les indications, contre-indications de la téléconsultation et du télésoin dans votre métier

Déroulé (2h) :

- **Echanger, partager sur les motivations individuelles** à développer les pratiques de téléconsultation et de télésoin
- **Structurer le lancement de vos pratiques dans une dynamique collective et concertée** au sein de votre *structure, sur votre territoire*
- **Identifier les difficultés possibles**
- **Définir les prochaines étapes** pour démarrer les usages (choix des outils, modalités de collaboration et de partage d'informations, orientation des patients,...)

Inscription en ligne sur cette page : teleconsultez.fr/formation

Pour toute question ou renseignement sur cette formation,
notamment sur les conditions d'accès aux **personnes en situation de handicap**,
contactez Cécile Rostin, responsable de formation Catel ou Marion Guillo, Chargée de gestion financière et ressources humaines et référente handicap au au 0033(0)2 97 68 14 03, ou par mail à cecile.rostin@catel.pro / marion.quillo@catel.pro